

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	32 (1903)
Heft:	20
Rubrik:	Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCES

Du vieux pays de Vaud, le 4 novembre 1903.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Dans mes pérégrinations de vacances, j'ai rencontré plusieurs collègues qui m'ont parlé des correspondances que *Placidus* envoie au *Bulletin*, et cela en sens divers. Je suis tenté de reproduire ici, à titre de curiosité, quelques-unes de leurs appréciations. Le bien-vieillant lecteur me pardonnera sans doute cette petite excursion sur mes propres terres, si je prends l'engagement de ne pas récidiver.

L'un d'eux me disait donc que ces correspondances avaient du bon, qu'elles contenaient à l'adresse du corps enseignant d'utiles conseils, fruits d'une expérience incontestable, donnés sous une forme indirecte et avec un grain de sel qui en rehaussait la saveur.

Un autre en trouve la rédaction correcte, même soignée. Malgré quelques longueurs, elles sont pour lui d'une lecture facile et généralement intéressantes ; il en loue la parfaite urbanité et le bon aloi.

Enfin, pour un troisième, les productions de *Placidus* sont exécrables. Le fond de ses écrits est d'une pauvreté désolante. Son style est pesant, ses phrases enchevêtrées et péniblement chevillées. Seule la rage d'écrire a dû lui mettre la plume à la main.

Ces jugements contradictoires ne me surprennent point. La Bruyère n'a-t-il pas dit, en parlant des ouvrages de l'esprit, « qu'il est commun d'entendre sur une chose précisément la même, des sentiments précisément opposés ». C'est en me pénétrant de la philosophie qui se dégage des *caractères* de cet auteur, que j'ai pu ouïr mes interlocuteurs sans sourciller et sans qu'une fibre de mon visage me trahît.

Il ne me chaut au reste point de savoir qu'elle part de vérité contiennent ces diverses critiques. A quoi cela pourrait-il servir ? car il en est des défauts du style comme des aspérités de caractère, on ne s'en corrige plus à un certain âge. On sait que les entêtements séniles sont les plus irréductibles. J'en tirerai pourtant une conclusion pratique, dont plusieurs me sauront gré, c'est la résolution d'écourter et d'espacer davantage mes correspondances à l'avenir, et cela pour deux raisons également louables : pour éviter la satiéte chez ceux qui se montrent indulgents envers ma prose, et pour ménager les nerfs des puristes qu'elle agace.

Cela dit en toute vérité et franchise, je vais reprendre ici placidement le fil de ma dernière causerie. On se souvient que je me suis engagé à faire connaître mon opinion sur une question qui a donné lieu dernièrement à une vive discussion dans les colonnes du *Bulletin*. J'ai nommé l'*emploi de l'emprunt ou de la compensation dans la soustraction avec les débutants*. Je n'ai certes pas envie de rouvrir les débats et de provoquer, entre partisans et adversaires de l'emprunt, une nouvelle passe d'armes. La cause pour moi, comme pour la plus grande majorité du corps enseignant, est entendue et jugée. C'est à l'emprunt qu'il faut donner la préférence avec les commençants. Basé sur la numération que l'enfant a déjà étudiée, ce procédé est à la portée de son intelligence et il va du connu à l'inconnu, ce qui n'est pas le cas dans la compensation.

Je pourrais ajouter, ce que l'on a omis de dire jusqu'ici, que l'emprunt s'impose dans la soustraction de certains nombres concrets et particulièrement des nombres complexes. Comment procéder, en effet, sans y avoir recours ? pour résoudre les problèmes suivants : 1^o 7 Dl. 5 l. — 2 Dl. 8 l. ; 2^o 17 jours 9 heures — 6 j. 13 h. Les partisans de la compensation avec les débutants seront ainsi amenés, par la force des choses, à enseigner simultanément les deux procédés dès que les élèves abordent le calcul écrit, ce qui, on en conviendra, ne constitue pas un progrès et n'est pas de nature à simplifier et à faciliter la tâche du maître. La valeur de cet argument contre l'innovation proposée n'échappera à personne.

De la polémique qui a surgi sur cette question, on peut tirer hardiment, me semble-t-il, les conclusions ci-après :

1^o Le procédé de la compensation dans la soustraction n'offre avec les débutants aucun avantage ; il présente, par contre, des inconvénients réels et sérieux. Rien ne justifie donc l'engouement de quelques-uns en sa faveur et la méthode d'emprunt doit être maintenue dans les cours inférieurs.

2^o Sa supériorité sur l'emprunt n'apparaît que dans la division, ou il permet d'effectuer plus rapidement la soustraction des produits partiels.

3^o Même dans la division, il ne faut l'employer, pour des raisons de méthode et de gradation, que lorsque l'enfant se rend parfaitement compte du mécanisme de cette opération.

Ces propositions, purement objectives, reposent à la fois sur la pratique et la raison, et j'estime qu'on doit pouvoir, dans la république des lettres, les exprimer et les défendre avec des armes loyales, sans être exposé à recevoir des coups de massue de quelque innovateur plus zélé que courtois et clairvoyant.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, les respectueux hommages de votre humble serviteur,

PLACIDUS.

* * *

Conférence générale des instituteurs de la Gruyère,
jeudi 5 novembre, à Bulle.

Répondant à l'appel de leur chef, les instituteurs de la Gruyère se sont réunis à Bulle, jeudi 5 novembre écoulé. La prière d'usage terminée, M. l'inspecteur Oberson se fait l'interprète des sentiments de l'assemblée en saluant avec joie la présence de M. Demierre, directeur de l'école secondaire et de M. Jaquet, maître à l'école régionale de Gruyères. M. le Président a des paroles pleines d'amabilité pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux maîtres. « Je suis heureux, dit-il, de vous présenter mes vœux. Souvenez-vous que vous êtes entiers dans une carrière de dévouement. Aimez l'enfance, chérissez votre vocation, travaillez avec ardeur ; alors je suis sûr que vous réussirez et que vous resterez longtemps dans cette belle Gruyère. »

La lecture du protocole de la dernière séance suggère à M. le Président l'idée de nous rappeler certains points importants. Afin de rendre les conférences régionales plus utiles et plus instructives, il faut bannir de ces séances les leçons récapitulatives. Le pro-

gramme doit être envoyé à M. l'Inspecteur par le secrétaire de chaque cercle, 7 jours avant la conférence.

La question mise à l'étude, nous dit M. Oberson, doit être traitée par tous les maîtres qui ne m'en ont pas demandé la dispense par écrit. Ces travaux seront remis à la date indiquée dans le *Bulletin pédagogique*. J'espère que je ne serai pas obligé d'appliquer l'amende à ceux qui doivent donner aux enfants l'exemple de l'ordre et de l'exactitude.

« Je rappelle encore une fois que chaque livret scolaire doit être accompagné d'une feuille de route où est indiqué le nom de la localité de départ et d'arrivée et, si c'est pendant un trimestre, les notes, absences et observations. »

La quête en faveur de l'orphelinat Marini sera faite aux conférences régionales de décembre. Cette collecte doit être annoncée dans toutes les écoles, sans exception. Il est inutile de vous rappeler les services que rend l'orphelinat de Montet, surtout dans la Gruyère.

Musée scolaire. Chacun a pu prendre connaissance du travail qui a paru dans le *Bulletin*. Aucune observation n'ayant été faite, le modèle proposé sera discuté à la prochaine conférence inspecteurale. Mettez-vous résolument à l'œuvre cet hiver pour les collections, en attendant que le modèle d'armoire soit adopté.

Passons aux tractanda de la séance :

1^o *Compte rendu des examens préalables et directions relatives à la préparation des recrutables. Circulaire de la Direction de l'Instruction publique.*

M. le Président commence par faire la lecture d'une circulaire de la Direction de l'Instruction publique concernant les examens préalables. Ces examens sont obligatoires dans chaque district. Le bureau de statistique en publiera les résultats comme cela se pratique pour les examens des recrues.

Avant d'aborder le premier tractanda, M. l'Inspecteur remercie les maîtres du dévouement qu'ils ont mis à préparer les recrutables de l'année dernière. Les bons résultats sont dus à ce zèle et à cette activité.

Les examens préalables accusent un manque complet d'exercice dans la lecture. Cela provient de l'absence de goût et de l'usage du patois dans la conversation. Le rôle du maître consistera à engager les jeunes gens à lire à la maison. Il faut arriver à les convaincre de l'importance de la lecture pour leur formation intellectuelle. Après 8 ou 9 ans d'école primaire, on doit cependant arriver à une lecture courante et à un bon compte rendu.

Les notes de composition sont moins bonnes que celles des années précédentes. Dans le but de préparer les recrutables à bien remplir leur feuille aux examens, il est de toute nécessité d'habituer les élèves à écrire : 1^o le sujet ; 2^o le plan ; 3^o le développement.

En ce qui concerne le calcul, il y a plutôt recul. Avec les séries de calcul que nous possédons, il semble que nous devrions arriver à d'autres résultats.

Pour les branches civiques nous sommes restés stationnaires. C'est là qu'il est le plus facile d'obtenir de bonnes notes. Les jeunes gens ont bonne mémoire ; si les leçons ont été données d'une manière intuitive, il sera aisément au jeune homme d'obtenir une des premières notes.

Il faut s'en tenir au programme fédéral. Celui-ci a été publié dans

le *Jeune citoyen* avec les notes correspondantes. M. Tinguely, instituteur à Hauteville, manifeste le désir que ce programme soit inséré dans le *Bulletin pédagogique* afin que tous les maîtres puissent en prendre connaissance.

J'enverrai, dit M. l'Inspecteur, les résultats des examens préalables aux commissions scolaires avec une circulaire les invitant à s'intéresser à la bonne marche des cours de perfectionnement. Les jeunes gens qui ont 12 h. supplémentaires ont une tâche par semaine à faire à domicile, ceux qui ont 20 h. en ont deux. Il faut exiger un travail court mais soigné. Les jeunes gens émancipés avant l'âge légal, pour cause de pauvreté, peuvent être astreints à suivre le cours supplémentaire de 12 leçons.

Une courte discussion s'engage au sujet de l'époque de ces cours. Prennent part à la discussion MM. Tinguely, Dévaud et Grandjean. M. l'Inspecteur trouve que le moment le plus favorable serait la durée du cours de perfectionnement (1^{er} novembre au 15 mars) ou immédiatement après. Cette époque serait certainement favorable à celle des grands travaux. On pourrait aussi donner ces leçons au cours préparatoire. Il est bien entendu que les tâches à domicile sont pour le cours supplémentaire. M. Demierre, professeur, trouve ces mesures excellentes, mais il ne voudrait pas qu'on surchargeât les élèves qui montrent de la bonne volonté et qui obtiennent 7 ou 8 points à l'examen préalable.

M. l'Inspecteur donne ensuite lecture de la liste des communes d'après l'ordre de mérite des élèves ayant subi l'examen préalable.

2^e Compte rendu des derniers examens et préparation des prochains examens des cours de perfectionnement.

Une statistique sur les derniers examens a été dressée par les soins de M. le Président. La note de composition méritée le jour de l'examen et celle donnée par le maître ont été comparées. En général, les instituteurs se sont montrés trop indulgents dans l'octroi de ces notes.

Vous vous rappelez, nous dit M. l'Inspecteur, que la conférence avait demandé pour les maîtres de la Gruyère un cours d'agriculture. Ce dernier n'a pu avoir lieu, mais j'espère qu'il n'est que renvoyé. Je sais que vous n'avez pas une préparation suffisante pour l'enseignement de l'agriculture; tâchez d'y suppléer par la bonne volonté, surtout en vous procurant des livres plus détaillés et en vous servant de l'intuition. Il y a des expériences très faciles à faire sur les terrains, sur le lait, qui intéresseront beaucoup les jeunes gens. La bibliothèque des instituteurs possède de très bons manuels d'agriculture (*L'Economie rurale*). La préparation de cet enseignement doit se faire pendant les vacances d'été.

J'ai eu l'occasion d'entendre à Charmey une très intéressante conférence de M. Chardonnens sur les essais du lait. Les instituteurs devraient profiter de toutes les occasions pour s'instruire sur l'enseignement de l'agriculture. Vous rendriez ainsi de grands services aux campagnards qui apprécieraient alors les bienfaits de l'instruction et surtout de l'instruction pratique. Que votre enseignement revête donc un cachet professionnel.

M. Oberon nous recommande encore une fois de soigner la composition et les branches civiques.

Voici quelques directions relatives à la préparation des prochains examens des cours de perfectionnement : chaque maître se procurera les feuilles d'examen des recrutables. Après les mots : *lieu de*

recrutement, on indiquera le nom du cercle scolaire ; le mot *division* sera suivi des mots *supérieure* ou *inférieure*, selon la section à laquelle l'élève appartient. Après les lettres C. P., on indiquera le rang de l'élève par une fraction dont le numérateur désignera la place de l'élève et le dénominateur, le nombre d'élèves du cours.

Exemple : $\frac{1}{42}$ s'il y a 12 élèves et si ce jeune homme est le premier.

On fera suivre les mots : *examen de recrue* de la date complète (jour de la visite). Viendront ensuite les noms de famille, prénom, année de naissance et profession. Il faudra indiquer la localité et le district où l'élève a été émancipé. On terminera en indiquant dans l'ordre les écoles du soir fréquentées.

Dans le rapport hebdomadaire, il est absolument nécessaire d'indiquer le montant de l'amende à percevoir par la préfecture lorsqu'un élève part sans avertissement.

3^e *Examen d'orthographe et visite d'automne.*

Tous les registres doivent être tenus à jour, excepté le registre matricule. En ce qui concerne ce dernier, vous vous conformerez à la circulaire de la Direction. En quittant son poste, l'instituteur sortant signera le registre à la dernière page en indiquant la date de son départ.

Il faut avoir soin de noter le total des demi-jours de classe pendant l'été. Si les 150 demi-jours n'ont pas été atteints, en indiquer les motifs. — Les livrets scolaires seront triés par cours.

Profitez de la visite d'automne pour faire vos réclamations au sujet des abords de l'école, du matériel scolaire, etc.

4^e *Propositions individuelles.*

A propos des formulaires et du matériel scolaire, plusieurs instituteurs demandent si l'on ne pourrait pas avoir dans le chef-lieu une collection de tout le matériel qui se trouve au Dépôt central. On voudrait aussi que tous les formulaires fussent envoyés d'office à chaque maître. Ces vœux feront l'objet d'une lettre qui sera adressée à la Commission du Dépôt des fournitures scolaires.

M. Noël, instituteur à Estavannens, donne lecture d'un travail sur l'enseignement du dessin à l'école primaire. Puis il fait passer devant nos yeux une série de planches à l'appui de cette nouvelle méthode. Cette dernière consiste à commencer par la forme générale des objets pour arriver à la géométrie. Le module en est banni (Pauvre module !...) Inutile d'entrer ici dans les détails de cette nouvelle méthode, puisque l'assemblée a décidé de demander l'insertion de ce travail dans le *Bulletin pédagogique*.

Avant de lever la séance, M. l'Inspecteur remercie M. Noël et nous souhaite bonne campagne pour le pénible semestre.

Morlon, le 14 novembre 1903.

J. BARBEY, secrétaire.



— Si je te punis, déclara une maman à sa petite fille, crois-tu que ce soit pour mon plaisir ?

Et l'enfant :

— Pour le plaisir de qui, alors ?

